

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 184

Artikel: Mémoires

Autor: Verdat, Claude-Joseph

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

bourgeois de Delémont

M. Pallain, receveur du Prince, l'a envoyé coucher à la Cigogne et a fait dire au cabaret, qu'on aurait bien soin de lui et de son cheval, que lui, payerait sa dépense au nom de son Altesse. (*)

Les volontaires qui sont aux Rangiers ont arrêté plusieurs voitures du prince qui allaient à Bienne, savoir du grain, du vin et d'autres choses semblables, mais cependant le général a toujours ordonné de les laisser passer.

Dans le courant d'août et septembre 1792, Porrentruy a toujours quelques alertes à tout moment. On disait qu'il y avait une couple de cent hommes dans les environs qui n'attendaient que le moment de surprendre la ville, mais jusqu'à ce moment ces menaces n'eurent aucun effet. Quoique les Français des frontières cherchassent par toutes sortes de fourberies et fassent un prétexte pour saccager cette ville et le pays, ils n'y parvinrent pas encore. (**) Ils

(*) Le prince de Roggenbach n'avait eu aucun motif de se réfugier à Bienne. La France n'était pas en hostilité avec lui, elle occupait Delémont et les gorges du Jura en vertu du traité conclu avec le prince Frédéric de Wangen.

(**) Le 23 mai environ cent hommes de la Vallée arrivèrent à Porrentruy pour défendre le château, commandé par le chevalier de Rinck. Investi de ces fonctions par le Prince, il réclama les canons que le Magistrat avait demandés et déclara à cette magistrature que s'il y avait parmi eux des rebelles, il ferait une décharge de canons sur leurs maisons et

ne pouvaient souffrir que notre pays n'ait pas encore adopté leur nouvelle Constitution. Ils enragent de ce que nous restions toujours attachés à notre Prince et à notre vieille Constitution

Il est déjà arrivé par deux fois que des militaires sont venus se plaindre près du général qu'on leur avait tiré dessus en passant près de Porrentruy. Le premier était un capitaine de volontaires qui était pour lors à St-Ursanne. Un jour qu'il allait à Belfort accompagné d'un autre, voici qu'il envoie son chapeau au général, ce chapeau était percé d'une balle. Il disait qu'un des chasseurs de son Altesse était caché dans la forêt du Fahy, qu'il ne faisait que roder par les environs, pour surprendre les Français qui passaient par là et que tout cela se faisait par les ordres du chevalier de Rinck, capitaine du régiment de Reinach, qui était au château pour commander les paysans et les chasseurs qui gardaient cette résidence. Un autre, un dragon qui allait en ordonnance à Belfort et qui s'en revenait, dit aussi la même chose, que son casque avait été percé d'une balle. Les volontaires, les canoniers et autres voulaient incessamment aller brûler Porrentruy et le château. Le général, plus prudent, ne le voulut pas. Voici qu'un autre, un canonier, vint lui rapporter que des gens du château l'avait mis en joue, lorsqu'il était à une des fenêtres de l'auberge

qu'il était résolu à défendre le château jusqu'à la dernière goutte de son sang. C'est alors que les bourgeois et les paysans s'offrirent pour la garde du château et la ville vécut dans une parfaite sécurité jusqu'au départ du chevalier de Rinck.

Jean-Baptiste-Fidèle de Rinck, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Reinach, fils du grand bailli de Delémont, prit le commandement du château de Porrentruy, après la déroute de l'Ascension. Il était alors en congé. Les intrigues du parti révolutionnaire le firent rappeler à son régiment, d'où il ne tarda pas à émigrer. Il fut remplacé dans le commandement du château par le capitaine Pau-

moment, il avait eu comme la certitude qu'il était maître de lui-même ; qu'il avait livré la grande bataille, et qu'il l'avait gagnée ; mais ces victoires-là ne sont jamais complètes. Il faut toujours recommencer à combattre son cœur. En cet instant bénî, il voulait un moment de trêve. Puisqu'aux pieds de la Vierge Marie il avait retrouvé Alba, pourquoi ne pas jouir de cette minute d'infini bonheur ?

Et il murmura :

— Ma petite Alba, qu'il m'est doux de vous revoir !

« Si je dois vivre, si le bonheur me guérit comme vous me le promettez, vous serez mon espoir, mon courage, ma vie.

Oh ! vivre !... il le désirait en ce moment ; à défaut de vie, ils seraient encore une joie précieuse, les longs adieux consolés par sa chère présence.

Ils avaient repris le chemin du pavillon, Yvan, toujours trainé dans une voiture ; et la causerie continua, confiante et intime, dans le

de la Cigogne à Porrentruy. Il était vraiment à Porrentruy lorsqu'on arrêta un des partisans de Rengguer. Il avait obtenu sa grâce sur ses promesses qu'il ne se mêlerait plus des factieux. Cet homme est natif de Soulce, horloger de profession et établi à Porrentruy. Il s'appelle Crétin et recommandait plus que jamais à répandre des papiers contre le Prince et son gouvernement. Lors donc qu'on le menait en prison, il était défendu à tous les bourgeois de sortir des maisons, ni d'ouvrir aucune fenêtre, sinon qu'on ferait feu sur ceux qui les ouvriraient. Le dit canonier se mit à la fenêtre, on lui crie de se retirer et voilà tout ! C'en fut assez, il vint à Delémont faire des plaintes. Cependant tous les faits qu'il alléguait furent reconnus comme faux. Il est aujourd'hui prouvé que tout cela s'était tramé à Belfort pour se procurer un prétexte de s'emparer du château de Porrentruy et traiter le pays en ennemi comme pays conquis. Il faut espérer que la justice de Dieu nous délivrera des maux dont nous sommes menacés.

Les patriotes de Belfort ont fait bien d'autres avanies à Porrentruy, tel que d'aller à l'église du collège prendre des reliquaires sur les autels et les pendre devant eux et se promener par la ville en dérision des choses saintes et du culte.

Le 17 août 1792 on reçut la triste nouvelle de la déchéance du roi Louis XVI, discutée à l'Assemblée nationale à Paris quelques jours auparavant. Le général a fait venir dans la cour (Delémont) tous les soldats français des environs pour leur faire part du décret de l'Assemblée nationale. Il est venu deux commissaires du département du Haut-Rhin pour leur communiquer que la déchéance n'était que pro-

salon bien clos et frais où la lumière n'arrivait que tamisée par un grand store à l'italienne, sur lequel l'ombre mouvante des verdures découvrait comme une guipure. Marie-Alice avait pris, entre ses mains, un ouvrage à l'aiguille. Elles étaient devenues bienfaisantes et agiles, ces mains qui n'aimaient plus à demeurer inactives et qui, sans cesse, maintenant, travaillaient pour les malheureux. André Riancey se tenait aussi dans ce salon. Alba, sans lui donner une grande attention, remarqua, cependant, qu'il était de grande taille ; ses yeux, pleins de franchise, regardaient en face, et sa barbe, bien taillée, seyait à son caractère viril ; mais, en le comparant au frère Yvan, sans même s'en rendre compte, la jeune fille souffrait un peu de le trouver si fort et si beau.

Elle savait déjà qu'une grande amitié liait le tout jeune homme et l'homme fait ; amitié qui ne s'était jamais démantelée ou relâchée. Yvan et André se donnaient même quelque chose de plus rare que l'affection. Chacun d'eux était

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 83

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Et voilà qu'aux accents d'Alba, Yvan oubliait la fièvre qui le minait, la toux qui le secouait durant des nuits entières ; une force factice lui était revenue. Pour un moment, il se reprenait à espérer les joies de la terre. Il était si jeune ! Pouquoi sa santé ne s'améliorerait-elle pas, comme l'affirmait Alba ? comme tous ceux de son âge, il se sentait une âme altérée de tendresse. Alba lui donnerait le complet bonheur. Il se sentait profondément troublé par le souvenir de toutes les joies de leur enfance ; un